



FORMULAIRE DE DECLARATION DE TRAVAUX SOUMIS A AUTORISATION
Aménagement Foncier Agricole et Forestier de la commune de Châteauvieux
avec extension sur Saint-Aignan-sur-Cher, Seigy,
Faverolles-en-Berry, Lye et Villentrois

Nom et prénom du demandeur :

.....

Adresse complète :

.....

.....

N° de téléphone (éventuellement adresse email) :

.....

à M. le Président du Conseil départemental de Loir-et-Cher
Hôtel du Département
Service agriculture, gestion foncière et développement durable
Place de la République
41 020 BLOIS Cedex

Rappel des travaux soumis à autorisation :

En application de l'article L 121-19 du code rural, à compter de la date d'affichage de l'arrêté ordonnant l'opération et jusqu'à la clôture des opérations, seront soumis à autorisation du président du Conseil général prise après avis de la C.C.A.F. les travaux suivants, de nature à modifier l'état des lieux :

- *abattage, destruction ou défrichage des espaces boisés sauf ceux soumis à plan simple de gestion ainsi que des haies, alignements d'arbres, vergers, boisements linéaires et arbres isolés,*
- *plantations et semis d'arbres qu'elle que soit l'essence utilisée,*
- *plantations ou arrachage de cultures pérennes telles que la vigne,*
- *création ou arasement de talus,*
- *les travaux de remise en culture,*
- *création ou suppression de plans d'eau, mares, abreuvoirs,*
- *création, suppression ou busage de fossés,*
- *création ou suppression de drainage, forage, puits, amenée d'eau et captage de sources,*
- *création, aménagement ou suppression de réseaux d'irrigation,*
- *création ou suppression de voiries et chemins,*
- *création ou suppression de constructions,*
- *installation de clôtures permanentes,*
- *remblaiement de terrain, excavations, dépôts de terre,*
- *les ouvertures et réouvertures de carrières.*

Monsieur le Président,

Conformément aux obligations portées sur la délibération du Conseil départemental ordonnant l'opération d'aménagement foncier et sur votre arrêté fixant la liste des travaux soumis à autorisation rappelée ci-avant, j'ai l'honneur de solliciter l'autorisation de (Cocher la ou les cases correspondantes) :

- couper du bois sans dessoucher
- couper du bois et dessoucher
- effectuer une plantation forestière
- poser une clôture
- arracher de la vigne
- planter de la vigne
- Autre modification (*ex : travaux de drainage de parcelle...*), **à préciser**

Si autre modification, précision :

.....
.....

Concernant la (les) parcelle(s) suivante(s) :

Nature des travaux	Commune	Lieu-dit	Section	Numéro	Surface cadastrale	Surface de la demande*

* si différente de la surface cadastrale

Préciser en quelques mots votre demande et n'hésitez pas à joindre toute information complémentaire :

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Date et signature du demandeur

En application de l'article L 121-19 du Code rural et de la pêche maritime, les travaux exécutés en violation des dispositions de l'arrêté fixant la liste des travaux soumis à autorisation ne sont pas retenues en plus-value dans l'établissement de la valeur d'échange des parcelles intéressées et ne peuvent donner lieu au paiement d'une soulte. La remise en état pourra être faite aux frais des contrevenants dans les conditions fixées par décret en Conseil d'État.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le secrétariat du service agriculture, gestion foncière et développement durable du Conseil départemental de Loir-et-Cher au 02.45.50.47.71